

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	5 cent
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

EN QUELQUES ANNÉES !

Quand, par la grâce de la Triplice, le cardinal Sarto fut devenu Pape, il fit savoir au monde que durant son pontificat il ne poursuivait qu'un seul but : « tout restaurer en Christ ! ». Si cette Restauration exige d'abord la préalable déchéance de l'Eglise, il est désormais évident que Pie X a bien accompli la première partie de sa tâche. L'excellence de ses intentions à l'égard de l'Eglise n'est pas douteuse. Le mal que l'Eglise a reçu de lui est moins douteux encore. Car il existe des hommes dont l'amitié est redoutable. Leur amitié est le plus funeste cadeau qu'ils puissent faire à quelqu'un. Ils sont bien plus maléfiques à la cause qu'ils servent que ses plus acharnés adversaires. Ainsi, l'Eglise aurait eu moins à souffrir du cardinal Sarto si, au lieu de devenir Pape, il fut devenu Grand Maître de la Franc-Maçonnerie.

Comme Chef de l'Eglise, il échappa au contrôle et à l'examen des fidèles. Cela est heureux pour lui. Sinon quel jugement porteraient-ils sur son compte après avoir comparé la situation de l'Eglise lors de son avènement au trône et celle dans laquelle il l'a placée après 5 ou 6 ans de règne ? De ce rapprochement sortirait pour Pie X la plus sévère condamnation ! Ah ! oui ; il doit falloir à ses fidèles toute la force de leur foi dans l'Infaillibilité Papale pour ne pas en venir à désirer que le Diable emporte ce Vicaire de Jésus-Christ !

C'est d'une gaffe infallible qu'il a successivement jeté la Barque de Pierre sur tous les écueils que la souplesse et l'habileté de son prédécesseur avait su si longtemps éviter.

Quelques mois lui ont suffi pour créer entre la France et la Papauté une situation telle que la Séparation s'imposa comme une nécessité inéluctable. En Allemagne, sous Léon XIII, les catholiques eurent à subir les dures attaques de Bismarck. De cette crise du Kulturkampf, le prédécesseur de Pie X sut sortir sans dommages moraux et matériels pour l'Eglise. Il eut même l'habileté d'en tirer pour ses fidèles des avantages politiques puisque pendant de longues années ils firent partie au Reichstag de la majorité gouvernementale. Cette position assurait au Vatican la bienveillance du gouvernement allemand, lequel, ayant besoin de toutes les forces conservatrices, avait intérêt à ne pas s'aliéner violemment le centre catholique. Pie X trouva tout de même le moyen de provoquer un conflit dont il ne put sortir qu'en humiliant la Papauté devant l'empereur d'Allemagne. Loin de la revanche de Canossa !

Restait l'Espagne ! Nos lecteurs ont suivi jour après jour le développement de ce conflit qui met aux prises la nation la plus catholique du monde et la Papauté. En vérité, il semble que le Vatican ait voulu tenir une gageure, car nous voyons là ce qui paraissait inadmissible.

Parmi les événements les plus invraisemblables, il n'y en avait point qui le fussent davantage qu'une rupture entre l'Espagne et le Pape. La chose est pourtant à moitié faite. Pie X pourra se vanter d'un miracle ! M. d'Ojeda, ambassadeur d'Espagne auprès du Vatican, a quitté Rome. Le communiqué diplomatique dit qu'il est rappelé auprès de son gouvernement pour lui fournir des renseignements. Prétente qui réserve l'avenir. Il reste à Rome un secrétaire d'ambassade pour assurer l'échange des communications. Les derniers ponts ne sont donc pas rompus. Mais ils ne sont plus très solides !

Il y a ceci de particulier dans cette lutte que l'Eglise n'y peut rien gagner. Certes, il est possible que l'effort de M. Canalejas soit momentanément brisé. Mais l'Eglise n'en aura pas moins perdu dans la Péninsule ce prestige qui la faisait intangible. Quel que soit le succès final de la bataille actuelle, il aura été démontré qu'en Espagne l'Eglise n'est plus au dessus des discussions. Son influence y res-

tera très forte ; mais c'en est fait de sa toute puissance. Il est acquis que, dans ce pays où durant des siècles personne n'édosé élever la voix contre elle, elle n'est plus assez forte pour étouffer les revendications de liberté et d'indépendance. Il est acquis que le « poison » du libéralisme, gagnant de proche en proche, a pu s'infiltrer jusqu'au cœur de la nation puisque M. Canalejas reste investi de la pleine confiance du roi. Il est acquis qu'un successeur de Philippe II peut se montrer impunément rebelle à la Papauté. Cette première atteinte à sa domination sera cruellement ressentie au Vatican par tous les esprits clairvoyants !

Si jamais, dans les galeries du Palais Pontifical ou sous les voûtes de Saint-Pierre, Pie X rencontre l'ombre de Léon XIII, qu'est-ce qu'il prendra pour son rhume, le pauvre Pape !

Emile LAPORTE.

Feu Delisle

Ayant retrouvé au quinzième siècle les aïeux de Fournouf, l'orientaliste, il se mit à fréquenter dans sa jeunesse la maison d'Eugène Burnouf, fils de Jean-Louis Burnouf et se prit à aimer l'héritière de cette lignée de savants.

Avec son grand-père, la jeune fille avait appris les langues mortes ; elle apprit avec son mari, à lire les manuscrits du moyen-âge et dès lors, fut pour lui une collaboratrice de tous les instants.

Ces époux admirables n'étaient heureux qu'ensemble à travailler et Mme Delisle possédait la modestie jusqu'à témoigner du mécontentement lorsqu'on l'appelait « collaboratrice ». Elle disait à son mari :

« Je suis tout simplement ton secrétaire. »

L'existence de ces deux époux, d'une unité si touchante, exalte une beauté et une noblesse aussi parfaite que rare.

Lorsque Delisle fut nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale, il entreprit une œuvre colossale : il résolut d'inventorier et de cataloguer les cent mille manuscrits, les quatre cent mille médailles, les cinq millions d'estampes et les trois millions de livres, qui constituaient la Bibliothèque.

Car si la Révolution avait considérablement enrichi la Bibliothèque au détriment des châteaux et des collections particulières, le temps et l'argent avaient toujours manqué pour faire un catalogue.

Autrefois, le butin avait été transporté sur trente-deux prolonges d'artillerie et simplement entassé sur des rayons.

Dans ce désordre, en 1848 et en 1849, de hauts fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique profitant de leur science paléographique, détournèrent de la Bibliothèque Nationale des manuscrits précieux et en vendirent la plus grosse part à lord Ashburnham, qui ne se doutait pas que ces manuscrits payés si cher étaient volés.

Le « Charity-Day » en Belgique

Un Comité de femmes du monde américaines a eu l'idée d'un « jour de la charité » pour la fondation d'un hôpital d'enfants. Il s'adressa aux Compagnies de tramways qui lui abandonnèrent toute la recette de vingt-quatre heures. Au préalable on lança des proclamations de ce genre : « Les personnes qui ont du cœur ne feront leurs courses tel jour, ni à pied, ni à bicyclette, ni à cheval, ni en voiture. Tout le monde en tramways. » Et un avis porta que ce jour-là on ne rendrait pas de monnaie. Le « charity-day » produisit des milliers de dollars.

La même idée a été reprise en Belgique, mais sous une forme plus poétique. A l'occasion de l'anniversaire de la reine Elisabeth, tous les Belges ont

été invités à porter le 24 juillet une rose, la fleur préférée. Pour répondre au désir de bienfaisance de la jeune souveraine, il fut décidé que le bénéfice réalisé sur la vente reviendrait aux dispensaires pour tuberculeux. Ainsi le « jour de la reine » s'est trouvé transformé en « charity-day. » Le mouvement fut beau. Des centaines de mille de roses de la reine — jolies petites fleurs en celluloid — ont été débitées au prix uniforme de 10 centimes.

Les trois-quarts des corsages et des boutonnières de la Belgique ont été ornés dimanche de la fleur du loyalisme.

La manifestation a pris très vite, en effet, le caractère d'un hommage à la souveraine, déjà si populaire, et surtout lorsqu'on apprit que les socialistes mettaient en vente, le même jour, des églantines rouges au profit des grévistes de Turnhout, en Campine. On vit même cette chose curieuse ; on vit des gens arborer à la fois la fleur sanglante et la petite rose, conciliant les deux mouvements et cherchant à prouver que la charité ne connaît pas la politique.

Victor-Emmanuel II caporal des Zouaves

Le général Bertinatti, président du comité chargé d'organiser et d'alimenter le musée historique des bersaglieri, a demandé au peintre napolitain Giuseppe Avitabile un portrait de Victor-Emmanuel II, qui dirigea lui-même plusieurs des héroïques faits d'armes des bersaglieri piémontais durant la guerre de 1859. Le peintre, qui habite Paris et s'est pris d'affection pour la France, a eu une idée touchante : celle de peindre le grand fondateur de l'unité italienne en costume de zouave français. Tout le monde sait, en effet, que le soir de la bataille de Palestro, où zouaves français et bersaglieri italiens se battirent côte à côte avec un entrain magnifique et victorieux, le roi donna de sa personne avec une telle fougue que nos zouaves le proclamèrent « caporal des zouaves ». Et ce titre spontané fut des plus sensibles au futur roi d'Italie. D'autre part, le peintre Avitabile a envoyé une copie de ce tableau pour être remise en son nom, et au nom des bersaglieri, au 3^e régiment de zouaves français, pour lui rappeler également le souvenir des batailles communes.

Dans quelques jours, cette copie sera présentée et remise à M. Barrière, ambassadeur de France, par le général Bertinatti, les colonels Devara et Tucivolo, des bersaglieri.

INFORMATIONS

Election législative

ANGERS

M. Montprofit, progressiste, 12 008 voix, élu ; Barot, radical-socialiste, 10 546 ; Vest, socialiste unifié, 727.

M. Montprofit avait été invalidé par la Chambre, et tout récemment avait été battu aux élections cantonales.

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois de juillet 1910.

Les recouvrements effectués se sont élevés à 311.082.700 fr., accusant une plus-value de 13.589.600 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une plus-value de 3.656.400 fr. par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de 1909.

Il y a plus-value sur l'enregistrement, 913.000 fr. ; le timbre 6.652.000 fr. ; l'impôt sur les opérations de bourse, 140.000 fr. ; l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières, 1 824.000 fr. ; les douanes, 2.441.000 fr. ; les contributions indirectes, 528.200 fr. ; les sels, 89.000 fr. ; les postes, 1.562.500 fr. ; les télégraphes, 813.100 fr. ; les téléphones, 173.100 fr. ; les journaux officiels, 33.800 fr.

Il y a moins-value sur les huiles

minérales, 16.000 fr. ; la taxe de séjour sur les automobiles importées, 15.000 fr. ; les sucres, 377.700 fr. ; les contributions indirectes, 976.900 fr. ; les contributions et avances pour travaux télégraphiques et téléphoniques, 194.500 fr.

Par rapport aux recouvrements effectués en juillet 1909, il y a :

Plus-value sur : le timbre, 4.693.000 fr. ; l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières, 1.015.000 fr. ; les douanes, 2.370.000 fr. ; les huiles minérales, 17.000 fr. ; les postes, 590.700 fr. ; les télégraphes, 648.900 fr. ; téléphones, 38.300 fr.

Moins-value sur : l'enregistrement, 3.703.000 fr. ; l'impôt sur les opérations de bourse, 157.500 fr. ; les contributions indirectes, 287.000 fr. ; les sels, 101.000 fr. ; sucres, 850.000 fr. ; contributions indirectes, monopoles, 227.000 fr. ; contributions et avances pour travaux télégraphiques et téléphoniques, 380.000 fr. ; journaux officiels, 5.000 fr.

Pendant les sept premiers mois de 1910, les plus-values se sont élevées à 75.603.900 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et à 38.746.500 fr. par rapport aux recouvrements effectués en juillet 1910.

Au Maroc

Le brigandage aux portes de Tanger

Lundi matin, on a ramené à Tanger un sujet espagnol blessé gravement par un coup de feu tiré par des Marocains près de Mghogha, sur la route de Tétouan. Ce blessé était parti la veille avec quatre autres Espagnols, tous chasseurs ; ils ont été d'abord cernés par un groupe d'une quinzaine de Marocains qui leur demandèrent leurs fusils de chasse et leurs munitions.

Les Espagnols, ainsi menacés, durent obéir et remirent leurs fusils. Au moment où trois chasseurs s'enfuyaient, un coup de feu retentit : un Espagnol fut blessé. La police extra-urbaine, avisée, se porta à son secours et le ramena. Il est actuellement à l'hôpital espagnol.

Une enquête est ouverte.

Espagne et Vatican

On avait annoncé pour dimanche une grande manifestation organisée par les cléricaux en faveur du pape mais la veille même de la manifestation, tout a raté.

Les Comités catholiques ont télégraphié à toutes les villes et villages qui devaient fournir des contingents que le gouvernement ayant fait occuper militairement toute la province et que les moyens de transport faisant défaut, ils ajournaient la manifestation pour éviter l'effusion du sang.

Les prédicateurs continuent leur campagne révolutionnaire et excitent à la guerre civile. Ce sont les moines et surtout les jésuites qui se montrent les plus belliqueux. Les tribunaux les poursuivront.

Cent trente-deux arrestations

Les agitateurs ont reçu cette nuit une douche glacée. Vers onze heures du soir, au Centro Basco, Cercle basque, composé d'éléments nationalistes ayant de fortes attaches avec le carlisme, on chantait des couplets séditieux, dont certains constituaient un outrage à la patrie. On entendit aussi, poussés sur le balcon, quelques cris de : « A bas l'Espagne ! » Par ordre du gouverneur civil, le juge d'instruction se transporta au Cercle.

Après une rapide enquête, il ordonna l'arrestation de toutes les personnes présentes. Il était une heure du matin lorsque celles-ci, au nombre de cent trente-deux, furent placées dans des omnibus et conduites en prison. Parmi elles se trouvent d'importants personnages de l'opposition et dix prêtres. Il est difficile de dire dès à présent quel sera leur sort. On pense cependant que certains prévenus

pourraient être traduits devant un conseil de guerre. Les autorités ont été vivement acclamées.

Le circuit de l'Est

Le grand circuit d'aviation de l'Est organisé par le *Matin* a commencé dimanche matin à Issy-les-Moulineaux.

Cette superbe randonnée en aéroplane sera effectuée : Partir de Paris en aéroplane et y revenir, après avoir passé et fait escale à Troyes (le 7 août, 135 kilomètres), à Nancy (le 9 août, 160 kilomètres), à Charleville (le 11 août, 160 kilomètres), à Douai (le 13 août, 139 kilomètres), à Amiens (le 15 août, 78 kilomètres) et enfin à Paris (le 17 août, 110 kilomètres), soit 6 étapes et 782 kilomètres à parcourir.

Neuf aviateurs ont pris part à la première partie de l'épreuve : raid Paris à Troyes.

6 sont arrivés.

Voici le classement de cette première étape :

1. Leblanc (monoplan), en 1 h. 33' 20".
2. Aubrun (monoplan), 1 h. 39' 34".
3. Lindpaintner (biplan), 2 h. 5'.
4. Legagneux (biplan), 3 h. 59'.
5. Mamet (monoplan), 5 h. 7'.
6. Weymann (biplan), 5 h. 21".

Busson (monoplan), arrêté.

Bregi (biplan), arrêté.

M. Alfred Leblanc a parcouru la première étape à environ la vitesse minima de 90 kilomètres à l'heure, si l'on tient compte des détours qu'il a faits. Rappelons que les prix affectés à cette première étape sont les suivants : au premier, 7.000 fr. ; au second, 2.000 fr. ; au troisième, 1.000 fr.

La traversée des Alpes en aéroplane

Pour le mois de septembre la Société d'aviation de Milan organise une épreuve sensationnelle d'aéroplanes pour la traversée des Alpes. Le prix attribué à cette épreuve est de 100.000 fr. Les aviateurs, partant de Brigue (Suisse), doivent aller atterrir à Milan en passant par le Simplon.

Les commissaires sportifs ont aujourd'hui établi, sur les données des aviateurs engagés, les services de signaux du parcours. L'Etat suisse installe un réseau téléphonique qui ira au Simplon-Kulm, à Ganter, à Brigue et à Gondo. Un service sémaphorique sera établi entre le Simplon-Kulm et Brigue, pour signaler la vitesse du vent, les départs, les atterrissages et les passages au Kulm. La route aérienne sera signalée par des bornes blanches et rouges le long de la vallée de la Saline. Un règlement spécial régira pendant la semaine la traversée et la circulation des autos, des bicyclettes et des voitures sur la route du Simplon, afin d'éviter toute rencontre avec les aéroplanes. Les hangars seront bâtis à Grigerberg, sur le plateau, au col du Simplon. A 2.000 mètres plus haut, seront installés des abris pour les concurrents.

Un atelier de réparation et un grand garage seront installés à Brigue et au Simplon-Kulm.

Le ministre des finances italien a donné des instructions à la frontière pour le passage en franchise des aéroplanes passant en vol. Le Verbano-Yacht-Club organise une flottille de canots automobiles pour suivre la traversée du lac Majeur de Stresa à Varèse. M. Forrer, ancien président de la Confédération suisse, s'intéresse beaucoup à ce grand exploit aérien, et tous les services de l'Etat suisse le faciliteront.

M. de Nelidow frappé d'apoplexie

L'Agence Fournier a reçu la dépêche suivante :

« Berlin, 8 août. »

« M. de Nelidow, ambassadeur de Russie à Paris et doyen du corps diplomatique, qui se trouvait de passage à Munich, a été frappé d'une attaque d'apoplexie. Son état est grave. »

Aussitôt cette dépêche reçue, l'Agence Fournier a téléphoné à l'ambassade de Russie où on lui a déclaré : « Nous ne pouvons confirmer ou dé-

mentir cette nouvelle dont nous n'avons pas été directement informés. Ce que nous savons, c'est que Son Excellence se trouvait effectivement aujourd'hui à Munich d'où elle devait repartir ce soir par l'Express-Orient. »

Un Chef Touareg à Paris

Moussa Ag Amastane, anemoukal chef des Ahaggar ou Touareg Hoggar est arrivé dimanche soir à Paris, venant de Marseille.

Moussa Ag Amastane, avant d'entreprendre ce voyage, n'avait jamais contemplé d'autre décor que celui du sable, des rochers, des arbres et des troupeaux. Il n'avait jamais, en effet, franchi la frontière du Sahel. Notre monde bruyant le remplit d'étonnement. Les automobiles surtout l'ont surpris plus que les trains, plus que les paquebots même. Dans le wagon-restaurant, où il dina pendant le trajet de Marseille à Paris, l'emploi de la fourchette lui causa quelque peine.

Moussa Ag Amastane est descendu au Cercle militaire avec ses deux cousins, Souri Ag Chek Kal, qui a trente-neuf ans, et Ouenni Ag Mennir qui en a vingt-six, et qui porte avec fierté le titre de brigadier au corps français des méharistes du Tidikelt.

Moussa Ag Amastane, tout voilé, tout armé, tout chargé d'amulettes, a reçu les journalistes dans un salon du Cercle militaire. C'est un beau guerrier, brun de peau, large, haut et droit. Le regard est joyeux et franc, sous la guimpe de tulle noir qui ombre son front. Il tend une main forte pour le salut à la française. La bouche et le menton sont enfouis sous la voile sombre. La tête est enrubanée d'une étoffe noire très légère, qui forme tout le vêtement, lequel n'est point la gandoura arabe, mais une sorte de chasuble long et flottante, recouvrant un second vêtement blanc, dont deux pans sont noués sur la poitrine. Les pieds, nus, sont posés sur de larges sandales, qui leur donnent l'aspect de pattes palmées.

Moussa ne parle pas l'arabe, mais le tamachert, idiome des Touareg. Son cousin, le brigadier de méharistes, qui sait l'arabe, lui sert d'interprète. Moussa est chef des tribus montagnardes — nos officiers ont pu relever des altitudes de 2.500 à 3.000 mètres — qui, avant d'avoir fait leur soumission à la France (1903), vivaient de rapine autant que de labour et d'élevage. C'est l'une d'elles qui massacra le capitaine Flatters.

« Ce fut, a dit le colonel Laperrine, qui accompagne Moussa, un de leurs chefs, Attici-Yg-Abdullah, qui organisa le guet-apens dans lequel tomba notre héroïque compatriote. Quelques années plus tard, Moussa-Ag-Amastane, qui représentait le parti de la paix, essaya de « détrôner » son cousin Attici, partisan de la lutte à outrance contre la France, mais il échoua, et pendant douze ans Attici nous fit une guerre de presque tous les instants. Mais une expédition s'organisa en 1902, sous les ordres du lieutenant Cottinet. Après une assez longue poursuite, nous arrivâmes à cerner les Hoggar. Nous leur tuâmes cent vingt hommes au combat de Tit (7 mai 1902). C'est alors qu'une révolution de palais se produisit parmi les Touareg. Moussa fut proclamé « anemoukal » (chef), et aussitôt les pourparlers de paix furent engagés. »

« En reconnaissance des services que Moussa nous rendit à cette époque, je demandai pour lui la croix de la Légion d'honneur, et la lui remis en 1906. Grâce à son énergique intervention, le calme le plus complet ne cessa de régner dans cette partie du Sahara central. Si par hasard un crime ou un vol se commet, immédiatement les Touareg se font un honneur de rechercher le criminel, et, quand ils peuvent, de le trainer, enchaîné, devant nos juridictions. »

Parlant ensuite de la visite de Moussa en France, voyage décidé par M. Jonnart sur la demande du chef, le colonel Laperrine a ajouté :

« Mes compagnons seront présentés par M. Jonnart, le 10 courant, au Pré-

sident de la République et au ministre de la guerre. Peut-être ensuite les conducteurs-nous au camp de Châlons, où nous les ferons assister à des manœuvres militaires ».

Petites Nouvelles

En raison de la hausse persistante des vins, s'ajoutant à l'augmentation considérable des denrées en général, un certain nombre de restaurateurs parisiens ont décidé d'augmenter leurs prix.

Une véritable invasion de moustiques s'est abattue sur le 13^e arrondissement de Paris (les Gobelins).

Ces jours derniers, des monuments érigés sur les champs de bataille de Gravelotte ont été profanés. On ignore quels sont les auteurs de ces dégradations.

CHRONIQUE LOCALE

L'oiseau rare !

Dans son numéro de dimanche, l'organe « peu neuve » du Boulevard consacre son leader local à l'élection du président du Conseil général.

Après un boniment quelconque sur l'importance de cette élection, le confrère exige que le président élu réunisse les plus grandes qualités.

L'énumération de ces qualités est assez longue, mais elle mérite d'être connue. La voici :

« De bons et loyaux services dans les rangs républicains, un passé de lutttes pour la République, une haute valeur intellectuelle, la probité morale, la connaissance approfondie des affaires, le goût de leur étude, l'habitude de leur discussion, une intelligence avisée, la fermeté, la connaissance approfondie des questions d'intérêt départemental, une promptitude d'esprit, l'impartialité. »

Voilà les qualités nécessaires pour être le président du Conseil général.

Messieurs les conseillers généraux qui postulent pour le fauteuil présidentiel n'ont qu'à faire leur examen et voir s'ils recèlent toutes ces qualités-là auxquelles nous nous permettons d'en ajouter deux, qui certainement ont été oubliées par le confrère du Boulevard : la concision, c'est-à-dire pas de hâblerie dans les discussions et le désintéressement.

Mais il pourrait arriver que les conseillers généraux avouent ne pas posséder toutes ces qualités et se reculent.

Notamment, « les loyaux services » dans les rangs républicains, la moralité, l'habitude de la discussion, la promptitude d'esprit, l'intelligence avisée, la connaissance des questions, la concision et surtout le désintéressement ne sont pas qualités courantes que réunisse une même personne.

Cependant le bel oiseau rare existe : et pour notre part, au cas où les conseillers généraux trop ahuris par l'énumération commise par le confrère, se recuseraient, eh bien nous possédons le phénomène et nous le leur offrons : M. Talou lui-même.

N'est-ce pas que lui seul réunit toutes les qualités et surtout la plus belle de toutes, le désintéressement ?

LOUIS BONNET.

Palmes académiques

Le deuxième Congrès international des Fédérations des Instituteurs de l'Europe a été clôturé dimanche à Paris par un banquet présidé par M. Cazes, représentant du ministre de l'Instruction publique.

A l'issue de cette fête, les palmes académiques ont été décernées à M. Rajade, instituteur à Cahors, délégué de la Fédération française.

M. Rajade avait fourni l'an dernier un rapport sur la section scolaire à l'exposition de Londres qu'il avait visitée.

Nous applaudissons vivement à cette distinction honorifique qui vient d'être décernée au distingué président de l'Amicale des Instituteurs du Lot.

Ce sera avec plaisir que les nombreux amis de M. Rajade apprendront cette bonne nouvelle et qu'ils adresseront au dévoué maître de bien vives félicitations auxquelles nous sommes heureux de joindre les nôtres.

CONCOURS DE TIR

Dimanche a eu lieu à Villemur (Tarn) le grand concours de tir entre les sous-officiers des divers régiments du 17^e corps d'armée, sous la présidence de M. le général Sarrail, représentant le ministre de la guerre.

Le 7^e de ligne avait envoyé une délégation de 3 sous-officiers MM. Eychenne, Corbin et Balagayrie.

C'est avec joie que nous enregistrons les résultats obtenus par les sous-officiers de notre régiment.

M. Eychenne a obtenu 37 points, M. Balagayrie, 33 points et M. Corbin, 31.

M. Eychenne a été classé 1^{er} tireur du corps d'armée et la délégation de Cahors a été classée 1^{re}.

Elle a remporté le challenge, une magnifique œuvre d'art en bronze du poids de 90 kilos, offerte par M. Albert Sarrail, sous-secrétaire d'Etat, et un diplôme avec félicitations.

M. le général Sarrail, en remettant le prix aux sous-officiers du 7^e, leur a adressé de vives félicitations.

Ajoutons que M. Corbin est déjà titulaire de 2 médailles d'honneur et que M. Balagayrie fut classé 1^{er} au concours de tir qui a eu lieu en 1910 au camp de Caillac.

Quant à M. Eychenne, le nombre des prix et des médailles qu'il a obtenus dans les divers concours est considérable.

Il est titulaire de 11 épinglettes en or et de 7 médailles : en 1908, en 1909 dans plusieurs concours il s'est classé 1^{er} et en 1910 au concours du 7^e, il a eu le numéro 2.

Disons enfin que depuis 4 ans, M. Eychenne est instructeur pour le tir au Lycée Gambetta et à l'Ecole Normale de Cahors.

Ces trois sous-officiers, à leur retour à Cahors, ont été chaleureusement complimentés par leurs chefs.

Nous adressons à ces excellents sous-officiers de très vives félicitations.

Perceptions

Dans le tableau d'avancement des percepteurs, nous relevons les noms suivants des percepteurs du Lot :

1^{re} classe pour meilleure 1^{re} classe

CHOIX

9 février 1907. — Martin de Cahors.

2^e classe pour meilleure 2^e classe

ANCIENNETÉ

29 avril 1904. — Bastié-Sigeac, de Puy-l'Evêque.

14 mai 1904. — Teulière, de Vayrac.

18 octobre 1905. — Dayet, de Montcuq.

CHOIX

18 octobre 1905. — Dayet, de Montcuq.

19 octobre 1906. — Souliadi, de Gramat.

3^e classe pour 2^e classe

ANCIENNETÉ

16 juillet 1901. — Roche, de Labastide-Murat.

CHOIX

16 juillet 1901. — Roche, de Labastide-Murat.

3^e classe pour meilleure 3^e classe

ANCIENNETÉ

5 décembre 1905. — Lacoste, de Bach.

7 mai 1906. — Gras, de Sauzet.

29 août 1906. — Guilhem, de Camburat.

CHOIX

29 août 1906. — Guilhem, de Camburat.

5 décembre 1905. — Lacoste, de Bach.

4^e classe pour 3^e classe

ANCIENNETÉ

13 août 1900. — Lacroix, de Duravel.

24 août 1906. — Boyer, de Pern.

19 octobre 1906. — Pasquier, d'Autoire.

19 octobre 1906. — Chapeau, de Latronquière.

3 décembre 1906. — Bataille, de Lauzès.

27 mars 1907. — Vidalat, de St-Géry.

CHOIX

19 octobre 1906. — Pasquier, d'Autoire.

27 mars 1907. — Vidalat, de St-Géry.

4^e classe pour meilleure 4^e classe

ANCIENNETÉ

16 octobre 1907. — Arretche, de Prudhomat.

14 février 1908. — Clerc, de Cabrerets.

8 octobre 1908. — Serre, de Soussy.

8 octobre 1908. — Desforges, d'Assier.

CHOIX

16 octobre 1907. — Arretche, de Prudhomat.

2^e

N'ont pas été inscrits sur les tableaux d'avancement soit parce qu'ils n'ont formulé aucune demande, soit parce qu'ils ont dépassé la limite d'âge réglementaire, les percepteurs dont les noms suivent :

MM. Simon, Marcenac, Bru, Andrieu, Celse, Vignaux, Emery.

Enseignement secondaire

M. Lachaud, professeur d'histoire au collège de Figeac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Douanes

M. Goguet (Louis-Albert), sergent au 7^e d'infanterie, est nommé préposé des douanes à la direction du Havre.

A LA COMPAGNIE D'ORLÉANS

NOUVELLES AMÉLIORATIONS PRISES EN FAVEUR DE SON PERSONNEL

Nous avons précédemment fait connaître et traduit par des chiffres les mesures adoptées par la Compagnie d'Orléans en faveur de son personnel depuis le milieu de 1908 jusqu'à la fin du premier semestre de 1910 (4 millions 1/2 de dépenses annuelles).

Nous annonçons en même temps la mise à l'étude d'améliorations nouvelles.

Cette dernière indication vient, dès le début du second trimestre de 1910, d'être confirmée par les faits. Dans le seul mois de juillet une nouvelle charge annuelle de 266.000 fr. a été assumée par la Compagnie pour l'application des mesures ci-après qu'elle a décidées, au cours de ce mois :

Relèvement de traitements

Augmentation des dépenses annuelles, 214.000 fr.

Nombre d'agents ayant bénéficié de mesure, 2.343 agents.

Extension des indemnités de résidence

Augmentation des dépenses annuelles, 52.000 fr.

Nombre d'agents ayant bénéficié de mesure, 1.168.

Nous croyons d'ailleurs savoir que d'autres améliorations sont en voie de préparation.

Lâcher de pigeons

Dimanche matin, à 11 heures 1/2, la société colombophile de Guéret a fait procéder, à la gare de Cahors, à un lâcher de pigeons voyageurs.

Ce lâcher a eu lieu dans les meilleures conditions et a fort bien réussi.

Postes et Télégraphes

AVIS

Adjudication d'entreprises de transport de dépêches

Le 14 septembre 1910, à 11 heures du matin il sera procédé, en séance publique, à Cahors, rue des Cadourques n° 7, à l'adjudication des entreprises de transport de dépêches à exécuter :

De Labenque gare à Castelnaud-Montriat par Fontanes (en voiture). De Vers gare à Labastide-Murat par Vers et Lauzès (en voiture). De Cabrerets à Lauzès (à pied).

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication, doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes à Cahors avant le 28 août.

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc.). Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes à Cahors et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Castelnaud, Fontanes, Labenque, Vers, Labastide-Murat, Cabrerets et Lauzès.

Concours des postes

Un concours pour le recrutement de dames employées aura lieu les 13 et 14 octobre prochain au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 600.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 50 au minimum, âgées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 13 octobre 1910.

Par exception, la limite d'âge est reculée pour les aides, d'une durée égale à celle de leurs services en cette qualité, sans pouvoir dépasser 30 ans.

Les aides agréées ou en fonctions âgées de plus de 20 ans au 1^{er} juillet 1910 bénéficient des dispositions transitoires insérées à l'article 1^{er} de l'arrêté du 4 juillet 1910.

Aucune demande de dispense ne sera prise en considération.

Les candidates devront adresser leur demande d'inscription, formulée sur papier timbré, au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département.

Ce fonctionnaire leur fournira au besoin le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le samedi 3 septembre au soir et aucune inscription nouvelle ne sera faite passé ce délai.

Manœuvres d'automne de 1910

Les 7^e et 9^e régiments d'infanterie, deux escadrons du 10^e régiment de dragons et 2 batteries du 18^e régiment d'artillerie feront des manœuvres du 7 au 16 septembre dans les cantons de Puy-l'Evêque, Luzech, Montcuq, Catus, Cazals et dans les cantons de Fumel et Tournon (Lot-et-Garonne).

Accident

Lundi soir vers 7 heures 1/4, M. Guyotte, directeur de l'Épicerie Parisienne descendant en automobile le boulevard Gambetta, lorsque au tournant de la rue de la Liberté, il culbuta Mme Bonaure, âgée de 50 ans, demeurant rue Pélégri, à Cahors.

La pauvre femme fut projetée violemment sur le trottoir : des témoins de l'accident accoururent et le transportèrent à la pharmacie Frapin où des soins immédiats lui furent donnés par MM. les docteurs Cazes, de Fontanes et Darquier.

Mme Bonaure souffre de contusions au côté et à la tête : son état est grave, mais non désespéré.

Chambre de Commerce de Cahors

Résumé de la séance du 28 juillet 1910

Présidence de M. CAYLA, Caprais

1^o Pris note de la dépêche du Ministre du Commerce et de l'Industrie faisant connaître que, conformément aux dispositions du règlement du 25 Mai 1909, un concours pour l'attribution de bourses commerciales de séjour à l'étranger sera ouvert cette année au chef-lieu de chaque Préfecture.

Le nombre de Bourses mises au concours est fixé à trois.

Les épreuves écrites auront lieu les 10 et 11 octobre prochain.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces énumérées à l'article 11 du Règlement, devront être adressées à la Préfecture du département où le candidat a son domicile, du 1^{er} juillet au 1^{er} août prochains.

Il signale tout particulièrement à l'attention des candidats la modification apportée à l'article premier du règlement par l'arrêté Ministériel en date du 5 février dernier.

Aux termes de cet arrêté, les jeunes gens âgés de 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année du concours, pourront prendre part aux épreuves prévues par l'article 4, mais il ne pourra leur être attribué de bourse que lorsqu'ils rempliront les conditions spécifiées au premier alinéa de l'article premier.

S'adresser au Secrétariat de la Chambre pour tous renseignements.

2^o Avis favorable donné à la demande de roulement de M. Lafon, Alexis, coiffeur à Figeac, pour lequel la Chambre s'est déjà prononcée le 26 mai dernier.

3^o Vœu contre le nouvel impôt qui, d'après la nouvelle interprétation des employés du timbre, frapperait à tort les entreprises privées de transport.

4^o Vœu tendant à ce que Cahors soit le chef-lieu de la nouvelle circonscription administrative instituée par le projet de loi de M. le Président du Conseil.

5^o Délibération de la Chambre accordant une subvention de 50 francs pour les Fêtes de Charité de Cahors.

6^o Accusé de réception des deux vœux émis le 26 mars dernier, relativement aux lacunes constatées sur le nouveau service de la Compagnie d'Orléans.

7^o Deux vœux tendant :

Le premier à ce que l'Orléans arrête le train 3 à Souillac et à Gourdon, et dans le cas d'impossibilité absolue, de prolonger le train 5 jusqu'à Montauban au lieu de l'arrêter à Brive.

Le deuxième demandant la création d'un train omnibus partant de Cahors à 4 h. 45 du soir, correspondant avec le train de Libos et arrivant à Souillac pour correspondre avec Le Buisson et Saint-Denis-Martel, le train desservant cette dernière localité ne devant être retardé que de 30 minutes.

8^o Pris bonne note de la lettre du Directeur du laboratoire d'Essais installé au Conservatoire National des Arts et Métiers, établissant les importants services que cette institution peut rendre à l'Industrie et à la Science appliquée, grâce au caractère officiel de ses essais, à son outillage perfectionné et à l'amélioration constante de ses méthodes.

Cet établissement devient l'auxiliaire indispensable des Ingénieurs, des Industriels et des Commerçants de la région.

9^o M. le Président donne ensuite connaissance de la note suivante de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'il vient de recevoir et qui résume les services que peut rendre à la circonscription l'Office National du Commerce Extérieur qu'il a établi, 3, rue Feydeau, à Paris.

L'Office national du Commerce extérieur a pour mission de fournir aux industriels et négociants français les renseignements commerciaux de nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat (loi du 4 mars 1899).

Il donne gratuitement aux intéressés qui les demandent verbalement ou par écrit au Directeur, des renseignements sur les points suivants :

Recherches de débouchés pour les produits français sur les marchés de l'étranger et de nos possessions ; Indication d'agents et de représentants au dehors ;

Travaux publics et adjudications à l'étranger et aux colonies (communications de cahiers des charges, etc.) ; résultats d'adjudications ;

Renseignements relatifs aux matières premières que la France doit importer ;

Situation des marchés, etc. ;

Statistiques douanières et tarifs douaniers français et étrangers ; Traités, conventions et arrangements commerciaux ;

Justification d'origine (factures consulaires, certificats, déclarations) à produire par les exportateurs français ;

Régime applicable aux voyageurs de commerce français et à leurs échantillons ;

Renseignements sur les tarifs de chemins de fer français, coloniaux et étrangers ;

Transports maritimes et fluviaux (Indication des frets pratiqués ; des compagnies de navigation, etc.) ; Droits de port (taxes de navigation perçues dans les différents ports du monde sur les navires et leur cargaison) ;

Régime des colis-postaux internationaux ; taxes postales et télégraphiques ;

Renseignements, dans la mesure du possible, sur la notoriété et l'ho-

norabilité commerciale des agents ou maisons établis à l'étranger et aux colonies (l'Algérie exceptée), avec lesquels les négociants et industriels français sont sur le point de conclure une affaire.

Indication d'avocats susceptibles de s'occuper du recouvrement des créances litigieuses à l'étranger.

D'autre part, l'Office facilite, dans la mesure du possible, le placement des jeunes Français à l'étranger et aux colonies.

Le Président,
CAYLA, Caprais.

Société d'Agriculture

Voici le programme des primes générales proposées par la Société dans sa séance du 1^{er} juin 1910 :

Une somme de 3.000 fr. sera distribuée en primes au nom du gouvernement de la République.

1^o Concours de propriétés, de cultures maraichères, de plantations d'arbres fruitiers, forestiers et chênes truffiers, et concours de granges, bergeries, étables et fosses à purin ; primes aux vieux serviteurs et métayers, pour l'arrondissement de Cahors.

2^o Concours départemental d'animaux tenu à Cahors le 2 octobre 1910 pour les espèces bovine, porcine et animale de basse-cour.

3^o Exposition de produits maraichers et agricoles et de plantes d'appartement.

4^o Concours d'instruments agricoles, viticoles et de vinification.

Première Partie

1. Prix d'honneur, dans l'arrondissement de Cahors. — Un prix d'honneur sera décerné, s'il y a lieu, lors de la distribution générale des récompenses, à l'agriculteur de l'arrondissement de Cahors dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles.

Ce prix d'honneur consistera en une somme de 200 fr. et un objet d'art de 100 fr.

2. Plantations d'arbres fruitiers, forestiers et de chênes truffiers, dans l'arrondissement de Cahors, siège des Concours. — 1^o Une somme de 50 fr. et deux médailles seront décernées en plusieurs primes aux plus belles plantations d'arbres fruitiers faites de 1907 à 1910.

2^o Une somme de 100 fr. et deux médailles seront décernées en plusieurs primes, aux plantations de chênes truffiers les plus belles et les plus productives, d'une superficie de un hectare au moins.

3^o Une médaille d'argent et des médailles de bronze seront décernées aux plus belles plantations d'arbres forestiers.

3. Culture maraichère. — Une prime de 100 francs et des médailles d'argent et de bronze seront décernées aux jardiniers de l'arrondissement de Cahors qui présenteront l'exploitation maraichère la mieux dirigée.

4. Granges, silos, étables, bergeries et fosses à fumier et à purin perfectionnées, dans l'arrondissement de Cahors, siège des Concours. — Une prime de 100 fr. sera accordée aux granges, bergeries, étables et fosses à fumier et à purin perfectionnées.

Les cultivateurs qui auraient déjà été primés dans les catégories ci-dessus, n'auront droit qu'à des rappels de primes ou à des mentions honorables.

5. Enseignement agricole. — 1^o Une médaille d'argent, deux médailles de bronze, et des mentions honorables seront accordées aux instituteurs ayant donné l'enseignement agricole reconnu le meilleur.

2^o Une médaille d'argent, une médaille de bronze, quatre ouvrages agricoles, et des diplômes, destinés à récompenser les élèves les plus méritants parmi ceux qui suivent le cours d'agriculture, seront mis à la disposition de M. le Proviseur du Lycée Gambetta.

Deuxième partie

Concours de bestiaux à Cahors. — Le deux octobre, pour les espèces ovine, bovine, porcine et animaux de basse-cour, et exposition de produits maraichers, agricoles et plantes d'appartement.

1. Taureaux étalons. — Cinq primes de 130, 110, 100, 80, et 60 fr. et des médailles pour les taureaux étalons de belle race, qui n'auront perdu que deux dents incisives.

2. Vaches pleines ou suitées. — Six primes de 100, 70, 50, 40, 20 fr. et 20 fr. et des médailles pour les vaches reconnues pleines ou qui conduiront leur suite de l'année.

3. Verrats. — Trois primes de 40, 30 et 20 fr. aux verrats de belle race, susceptibles d'améliorer l'espèce porcine.

4. Truies. — Trois primes de 40, 30 et 20 fr. aux plus belles truies portées, de belle race, perfectionnées conduisant leur suite.

5. Animaux de basse-cour. — 1^o Poules. — 1^{er} prix, 1 coq et une poule race orpington ; 2^o prix, 1 coq et une poule de Caussade.

2^o Oies. — 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e prix, 5 fr.

3^o Dindons. — 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e prix, 5 fr.

4^o Canards. — 1^{er} prix, 5 fr. ; 2^e prix, 3 fr.

5^o Pigeons. — 1^{er} prix, 5 fr. ; 2^e prix

PROGRAMME

Grande Excursion

Samedi 24 Septembre, 1er jour, Paris, départ midi 40 ; Bruxelles, arrivée 4 h. 40 soir.

Dimanche 25, 2e jour, à Bruxelles. Le matin, visite des Halles Centrales et des criées ; l'après-midi, visite de l'Exposition.

Lundi 26, 3e jour, à Bruxelles. Le matin visite de la ville en voiture ; le soir départ pour Anvers à 4 h. 24 ; arrivée à Anvers centre à 5 h. 1 ; dîner à Anvers.

Mardi 27, 4e jour, à Anvers. Le matin visite aux halles et aux marchés, matinée en voiture ; le soir, visite de la ville, départ pour La Haye à 5 h. 55 ; dîner dans le train, arrivée à La Haye à 8 h. 57 soir.

Mercredi 28, 5e jour, à La Haye. Le matin en tramway à vapeur, visite de 1 ou 2 marchés du Westland (Poeldijk Henselersdijk) ; le soir visite de quelques détaillants et promenade en voiture dans la ville ; excursion à Scheveningen ; après-midi en voiture ; après dîner départ pour Amsterdam à 9 h. 02 soir, arrivée à Amsterdam à 8 h. 53 soir.

Jeu 29, 6e jour, à Amsterdam. Le matin visite chez les principaux importateurs. Voiture toute la journée ; l'après-midi visite de la ville.

Vendredi 30, 7e jour, à Tiel. Le matin départ pour Tiel à 8 h. 16 matin, arrivée à Tiel à 10 h. 38, déjeuner à Tiel ; l'après-midi départ pour Rotterdam à 5 h. 31 soir, arrivée à Rotterdam R. à 6 h. 59 soir.

Samedi 1er Octobre, 8e jour, à Rotterdam. Le matin visite chez les principaux importateurs. Voiture toute la journée ; l'après-midi visite de la ville.

Dimanche 2, 9e jour, retour. Départ le matin de Rotterdam P. de Delft à 10 h. 2 ; arrivée à Paris à 5 h. 15 soir.

Prix des billets : 97 fr. 30 en 1re classe, 69 fr. 45 en 2e classe. Hôtels, repas, voitures, etc., 180 fr. en s'adressant à l'Agence Cook.

Petite Excursion

Samedi 24 Septembre, 1er jour, Paris. Départ, midi 40 1re et 2e classes 7 h. matin ; Bruxelles, arrivée 4 h. 40 soir 1re et 2e classes, 1 h. 1.

Dimanche 2e jour, à Bruxelles. Le matin, visite des Halles Centrales et des criées ; l'après-midi, visite de l'Exposition.

Lundi 26, 3e jour, à Bruxelles. Le matin visite de la ville en voiture ; le soir après dîner, départ pour Paris en 1re et 2e classes à 6 h. 15, arrivée à Paris à 11 h. 55 soir.

Prix des billets : 39 fr. 85 en 1re classe, 26 fr. 85 en 2e classe, 17 fr. 05 en 3e classe. Hôtels, repas, voitures, etc., 68 fr. en s'adressant à l'Agence Cook.

CHANGEMENT

de

DOMICILE

Depuis le 20 Juin, le CABINET DE CONSULTATIONS de

M. MAURY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 8 Août 1 h. 55 s.

Grève de mineurs

Les ouvriers mineurs du bassin la Cure (Isère), réunis en assemblée générale, ont voté la grève mais la date de la cessation du travail a été réservée.

Automobile contre tramway

Une voiture automobile des postes a tamponné ce matin sur le Boulevard Richard Lenoir à Paris, un tramway. 6 voyageurs ont été blessés.

Le pape aux catholiques espagnols

Le Pape a envoyé aux catholiques espagnols un télégramme les félicitant pour leur attitude en faveur du Vatican.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 9 août 8 h. 37 m.

Le Circuit de l'Est

L'aviateur Lindpaintner a quitté Troyes pour Nancy ce matin à 5 h. 14 ; Legagneux, à 5 h. 25 ; Aubrun, à 5 h. 35 et Leblanc, à 5 h. 40.

Leblanc a atterri à Nancy à 8 heures et Aubrun à 8 heures 3.

Paris, 9 Août 2 h. 2 s.

Le Circuit de l'Est

Leblanc est arrivé à Nancy à 7 h. 57 ; Aubrun est arrivé ensuite, ils ont fait le voyage de Troyes à Nancy en 137 et 140 minutes soit, 72 kilomètres à l'heure.

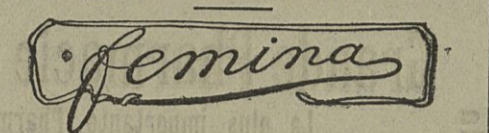
Legagneux est arrivé à Nancy à 10 h. 57 ; il avait dû atterrir à Abainville.

Lindpaintner a atterri brusquement à Valleret et a brisé un patin. Il ne repartira pas avant 4 h.

Weymann, Bregi, Mamet et le lieutenant Mayolle sont toujours retenus à Troyes par la pluie et le vent.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Co



Sommaire du n° du 15 Août 1910

Couverture : M. Second-Weber. En vacances, Mme Louis Delarue-Mardrus.

Les bacheliers devant leurs juges. L'Ordre Féminin de la « Croix Etoile ».

Lettres à la Lectrice par Marcel Prévost de l'Académie française.

Les remarques d'une débutante, par Fernand Vandérem.

Cieux nouveaux, Etoiles nouvelles, par Daniel Lesueur.

Chez les Auteurs, par Henri Duvernois.

Un curieux portrait de S. M. l'Impératrice du Japon.

Echarpes de Saison. Une variante de la course en sacs : la course d'entravées.

Les grandes nageuses. La mode Femina.

Femmes d'Allemagne, par M. J. Huret. Autour des Sportives.

En Normandie. Les bavardages de Françoise.

Les peuples galants. Une leçon de coiffure improvisée.

Une manifestation symbolique des suffragettes anglaises.

La marquise de Villeneuve, née princesse Jeanne Bonaparte.

Partie remise. La Chanson du Carillon, par Camille Lemonnier.

Arrondissement de Cahors

Génévières

Mutuelle-Bétail. — Les adhérents à la Caisse d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail de Génévières, se sont réunis à la mairie de cette commune, le dimanche 7 août, à trois heures du soir, sous la présidence de M. Couderc, maire et conseiller général.

Objet de la réunion : paiement des cotisations et règlement des sinistres. Une somme de 560 fr. a été payée à deux adhérents pour perte d'animaux assurés.

Il serait à désirer que tous les propriétaires, comprenant mieux les intérêts et les avantages qu'offrent ces assurances, viennent grossir le nombre déjà considérable des adhérents.

Luzech

Ecole primaire supérieure. — Nous lisons dans la liste des candidats reçus au concours d'admission à l'Ecole normale de Montauban, n° 3, le nom du jeune Justin Verdier, élève de l'Ecole primaire supérieure de Luzech.

Parmi les lauréats de l'examen du Brevet supérieur, nous relevons avec plaisir les noms de cinq anciens élèves de l'Ecole primaire supérieure de Luzech, actuellement élèves-maitres à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors, savoir : Léonce Brunet, Elie Doumerc, Camille Mortefon, Daniel Salanié et Gilbert Salanié.

Enfin, nous apprenons que M. Paul Larnaudie, ancien élève de l'Ecole primaire supérieure de Luzech, élève-maitre à l'Ecole normale de Cahors, vient, à la suite d'un concours passé à Toulouse, d'être admis à bénéficier à l'Ecole normale de cette ville d'une bourse de 4e année pour la section des lettres.

Donelle

Fête votive. — Voici le programme des fêtes qui doivent avoir lieu les 14, 15 et 16 août :

Dimanche 14 août. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie, des sonneries de cloches ; arrivée de la musique, tour de ville, bal de nuit.

Lundi 15 août. — Matinée : réveil et tour de ville par la musique. — Après-midi : jeux nautiques, course de bateaux course aux canards, jeu du tonneau ; bal de jour. — Soirée : brillantes illuminations, grand feu d'artifice sur les rives du Lot, bal de nuit, clôture du bal par une farandole en musique.

Mardi 16 août. — Mêmes réjouissances, bal de jour et de nuit, clôture des fêtes par la retraite aux flambeaux.

Le meilleur accueil attend nos visiteurs.

Lagardelle

Fête votive. — Sur l'initiative du Conseil municipal, une commission a été

nommée pour la direction des journées des fêtes des 15 et 16 août.

Tout fait espérer que rien ne sera négligé pour que les jeux et divertissements nombreux et divers soient des plus attrayants.

Le programme comprend un grand bal champêtre, dirigé par un orchestre de choix et un brillant feu d'artifice.

Le meilleur accueil est réservé aux nombreux étrangers qui viennent chaque année visiter notre riante localité.

Montcabrier

Election municipale. — Voici les résultats de l'élection complémentaire au Conseil municipal en remplacement de M. Carmeille décédé.

Ont obtenu : M. Bayles, 34 voix, élu ; M. Mazet, 26 voix.

Le Conseil municipal se trouvant ainsi au complet, il sera procédé incessamment à l'élection de l'adjoint.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Figeac se réunira dimanche, 14 août, à quatre heures du soir, à l'hôtel de ville. Objet de la réunion : Assistance aux vieillards, et autres affaires urgentes.

Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'arrondissement s'est réuni le jeudi 4 août, à deux heures du soir.

Etaient présents : MM. Bex, Doucet, Canet, Bringué, Granot, Roussille, Vayssières et Laborde. M. Dourne s'était fait excuser. M. le Sous-Préfet assistait à la séance. On a procédé à l'élection du bureau. Ont été élus à l'unanimité : Président, M. Bex ; vice-président, M. Doucet ; secrétaire, M. Canet. M. Bex en prenant la présidence, remercie ses collègues et souhaite la bienvenue à M. Vayssières et à M. Laborde, nouvellement élus dans le canton de Lacapelle. M. le Sous-Préfet, à son tour, félicite chaleureusement les nouveaux élus de la victoire républicaine qu'ils ont remportée.

Le Conseil adresse à MM. le sénateur Loubet, le député Becays, et à M. le Sous-Préfet, l'expression de sa très sincère sympathie, et les félicite des soins qu'ils apportent à la solution des questions qui intéressent l'arrondissement.

Sous-préfecture. — M. Larnaudie Albert-Victor, sous-chef de bureau, est nommé chef de bureau secrétaire en chef, en remplacement de M. Gibergues admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. Larnaudie nos plus vives félicitations.

M. Bessières Albert, candidat admis au concours du 1er août 1910, est nommé rédacteur à la sous-préfecture en remplacement de M. Larnaudie.

Ces nominations auront leur effet à dater du 15 août.

Au palais. — Dans son audience des flagrants délits de samedi dernier, le tribunal correctionnel a condamné François Bayet, âgé de 41 ans, originaire de Lyon, repris de justice, à huit jours de prison pour vagabondage et mendicité.

Chambre d'agriculture. — La Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Figeac, se réunira samedi 13 août, à dix heures du matin, à l'hôtel de la Sous-Préfecture.

Souceyrac

Vieillard égaré. — Vendredi soir, on a hospitalisé à un vieillard que le maire de Souceyrac avait fait conduire à Saint-Céré. Cet homme, dont la tenue était assez correcte, paraît âgé de 70 ans, il a les cheveux et sa barbe blancs, les yeux bleus. Il est vêtu d'un veston et d'un pantalon noirs, coiffé d'une casquette de drap noir et porte une chaîne et une montre en argent.

Aux questions qu'on lui a posées, il a répondu par des monosyllabes ou des mots inintelligibles. A son accent, il paraît originaire de la Corrèze, mais on n'a pu tirer de lui aucun renseignement pouvant déterminer son identité.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Démographie. — Pendant le premier semestre 1910, il s'est produit dans notre arrondissement :

230 mariages, 11 reconnaissances d'enfants illégitimes, 6 divorces, 480 naissances, 17 mort-nés, 611 décès.

Pendant le semestre précédent, il s'était produit :

239 mariages, 11 reconnaissances d'enfants illégitimes, 2 divorces, 484 naissances, 21 mort-nés, 740 décès.

Soit, pour le premier semestre 1910 : 9 mariages, 4 naissances, 3 mort-nés, 129 décès de moins ; et : 4 divorces de plus.

Tribunal correctionnel. — Un vagabond récolte un mois de prison.

Un pêcheur, Méninger, qui s'est servi d'engins prohibés, est condamné à 30 fr. d'amende. Le tribunal prononce la confiscation des engins saisis.

Mme Caye, propriétaire à Lamothe-

Fénelon, a frappé sa voisine et est condamnée à 25 fr. d'amende avec sursis.

Un cultivateur, qui a tiré des pics sur sa propriété, est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis.

Léon Gras, cultivateur à Carnac, a dérobé à Mlle Marie Lalo, propriétaire au même lieu, une brebis. Récidive. Deux mois de prison.

Martel

Ecole primaire supérieure. — Résultats de l'année scolaire 1909-1910. Certificat d'études primaires : 7 élèves reçus.

Bourses d'enseignement primaire supérieur : Bélonie Justin, de Nespouls (Corrèze).

Brevet élémentaire : Longaygue Médéric, de Saint-Sozy.

Certificat d'études primaires supérieures : 5 élèves présentés, 5 reçus. Section générale : Beignet André, de Carlux (Dordogne) ; Villadien Pierre, de Gourdon. Section agricole : Maury Félix, de Saint-Sozy ; Queuille Baptiste, de St-Denis. Section industrielle : Capis Alban, de Léobard.

Ecole normale d'instituteurs de Cahors : 5 élèves présentés. Reçus liste primitive : Capis, n° 1 ; Beignet, n° 7 ; Queille n° 8. Listes supplémentaires : Maury, n° 1 ; Villadien, n° 3.

Ecole des Arts-et-Métiers d'Aix : 1 élève présenté : Capis Alban, admissible. L'examen oral a eu lieu à Toulouse les 4 et 5 août ; le résultat en sera connu ultérieurement.

Montvalent

Legs. — La commune et le bureau de bienfaisance de Montvalent sont autorisés à accepter les legs faits à leur profit par Mlle Jeanne Bayle, conformément aux dispositions testamentaires de la donatrice.

Dégagnac

Foire. — Cours pratiqués à notre foire du 5 août :

Malgré les travaux pressants qui retiennent aux champs nos paysans, la foire de Dégagnac a été assez importante : Voici les cours pratiqués :

Boeufs de boucherie, 40 à 42 fr. les 50 kilos ; bouvillons 600 à 775 fr. la paire. Veaux de lait 50 à 55 fr. les 50 kilos.

Moutons 1re qualité, 44 fr. ; 2e qualité, 40 fr. ; agneaux 20 à 25 fr.

Marché à la volaille. — Poulets, 1 fr. le demi-kilo ; canards, 2 à 3 fr. la pièce ; oisons, 3,50 à 6 fr. la paire.

Eufs, 0,80 la douzaine. Quantité de plants de choux, betteraves et autres, vendus à un bon prix. Foire assez importante pour la saison.

Souillac

Ecole de Vierzon. — Deux élèves de notre école de garçons viennent d'être reçus pour l'Ecole nationale de Vierzon. Ce sont les jeunes Boisset et Delcayre.

Nos félicitations.

Fête locale. — Le comité de la fête locale s'est réuni lundi 8 août, à la mairie, pour élaborer un programme.

Etat civil du mois de juillet. — Naissances : Louis-Pierre Nayrac, Louis-Michel Bialgues, Marie-Thérèse Cuniac, Maurice Faugère.

Décès : Sylvain Luinaud, cultivateur, 79 ans, place du Puits ; Marie-Louise Labbé de Jugny, sans profession, 22 ans, route de la Ressèze ; Alice Nachez, épouse Vizerie, sans profession, 32 ans, route de Sarlat.

Bibliographie

Voici la saison des théâtres de verdure et de plein air. Le plus illustre d'entre eux le théâtre d'Orange, attire en particulier, à ce moment même, une foule innombrable de spectateurs. Les Annales publient à cette occasion un très brillant article de Gustave Geoffroy évoquant les spectacles qui se déroulent jadis sur cette scène grandiose au temps des Romains. Elles donnent également le texte intégral de la « Liguria » d'Alexis Mouzin, pièce inédite représentée à Orange et tirée d'une héroïque légende provençale. Si l'on ajoute à ces morceaux de haut goût, les confidences de Tolstol, les pages choisies de Montalembert, les chroniques d'Emile Faguet, de Jules Claretie, de Nozière, d'Yvonne Sarcely, du bonhomme Chrysale, etc., on se rendra compte de l'intérêt toujours croissant de cette excellente revue littéraire et familiale.

En vente partout : 25 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE Sommaire du numéro du 6 août

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Maurice Sabatier, ancien président de l'Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, le Centenaire du Code pénal. — Jean Aicard, de l'Académie française, l'Anon de Dame Austreberthe. — Marius-Ary Leblond, l'Enfance créée de Pierre Desrades (II). — Max Egger, Maurice de Guérin. (A propos de son centenaire). — Louis Batiffol, rois en villégiature au château de Fontainebleau. — Claude Boringe, la Ronde des enfants. — Fernand Farjanel, Voltaire et les Chinois.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie médicale et pratique. — La Vie musicale. — Chroniques agricoles, sportive et financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Actualités : S. M. la reine de Roumanie qui vient d'être très gravement malade. — Le banquier Rochette. — M. Lépine, préfet de police, dont la déposition à la commission d'enquête a été très remarquée. — Le prince Kouleury Ouboro Behanzin, frère de l'ancien roi du Dahomey, caporal au 2e régiment étranger, qui vient de demander la liquidation de sa retraite. — M. Saenz Pena, le nouveau président de la République Argentine, qui vient de faire un séjour à Paris.

Voltaire et les Chinois : Voltaire, dessin d'après nature de Joseph Vernet (1778). — Confucius, d'après une vieille estampe.

Rois en villégiature à Fontainebleau : Vue de la cour ovale du château de Fontainebleau. Gravure de Rigaud. — Vue du parterre du Tibre, des cascades et de l'étang de Fontainebleau au dix-septième siècle. Gravure d'Aveline. — Vue du grand parterre. Derrière du château de Fontainebleau. Gravure d'Aveline. — Grand dîner offert par Sa Majesté à MM. les chevaliers après leur création, à Fontainebleau, le 14 mai 1633, dans la salle de bal. Gravure d'Abraham Bosse.

A propos d'un centenaire : Maurice de Guérin.

Les morts : La princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve-Escaplon, qui vient de mourir à Paris.

En Monténégro : S. M. le roi de Monténégro. — S. M. la reine de Monténégro. — La princesse héritière de Monténégro. — La princesse Nathalie de Monténégro.

Centenaire de la mort de la reine Louise de Prusse : Monument de la reine Louise de Prusse et de sa sœur Frédérique, inauguré à Hanovre par le Kronprinz. — Le Kronprinz déposant une couronne au pied du monument.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

L'Étrange aventure de M. Hoopdriver, un des plus curieux romans de H. G. Wells, traduit par A. Savine et Georges-Michel, vient de paraître dans l'Idéal-Bibliothèque (Collection illustrée Pierre Lafitte et Co à 0 fr. 95).

De spirituels dessins de J. Wély, l'illustrateur regretté, accompagnent le texte et augmentent encore son intérêt.

Ce beau volume augmente le nombre des ouvrages de premier ordre déjà parus dans cette intéressante Collection qui peut être lue par tout le monde.

PARMENTIER PARIS, 37, Rue des Mathurins

ianos, Lutherie, Partitions et "TOUT tout ce qui concerne la MUSIQUE"

CATALOGUE FRANCO CONTRE O.F.R. 10 CENTIMES

Horlogerie de précision - Bijouterie

Magasin de confiance

P. VERDIER 67, BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christoffe

Chronomètres VERDIER SEUL DÉPOSITAIRE DE LA MONTRE Just

Justement réputée pour sa précision et son bon marché (Marque française)

Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres fantaisie, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.

On exécute tous bijoux sur plan et devis

Articles de grand luxe pour fumeur

Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux

A Cahors, Boulevard Gambetta en face l'Hôtel des Ambassadeurs

A VENDRE POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ Très léger, en excellent état

S'adresser au bureau du Journal

LA PHOSPHIODE est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors (Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 8 août 1910

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. 1re qualité, 2e qualité, 3e qualité

OBSERVATIONS. — Vente facile sur les boeufs, veaux, lents sur les pores, mauvaise sur les moutons. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

ANÉMIE GUÉRISON EN 20 JOURS Confiture St-Vincent de Paul

SOUS LA MAIN

Les témoignages de nos voisins ont incontestablement plus de poids à Toulouse, que ceux pouvant provenir de l'autre bout de la France.

Le 14 juin 1909, M. A. Sabot, 11, rue de Lyon, à Toulouse, nous disait : « Il y avait de longues années que je souffrais d'une faiblesse exagérée du dos. Peu à peu, mon état s'était aggravé et j'en étais arrivé à ne plus pouvoir rester au lit, tant les douleurs étaient vives. J'avais peine à me lever, j'étais souvent pris de maux de tête, de vertiges et n'avais plus d'appétit. En quelques jours de traitement par les Pilules Foster, mes urines devinrent normales, je n'avais plus ces fréquentes envies de dormir que la fatigue continuelle me donnait auparavant. Quinze jours après je vais à mes occupations sans aucune gêne. »

Le 18 décembre 1909, M. A. Sabot ajoute : « Aussi durable que rapide, la guérison que m'ont donnée vos Pilules Foster m'a enchanté. Depuis, je n'ai plus d'oppression et le sommeil est toujours bon. »

Faiblesse et sensibilité du dos, nervosité, irritabilité, douleurs dans les muscles et raideur dans les articulations, surtout aux changements de temps, dénotent un mauvais état des reins. L'action des Pilules Foster, spécifique sur les reins, évite de plus graves affections, dont ces symptômes sont les troubles précurseurs.

Publié sous les Auspices de la **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

ONÉSIME RECLUS

Atlas Pittoresque de la France

PRIX A FORFAIT jusqu'au 31 MARS 1911 : 132^f l'ex. broché. 147^f relié.

12.000 Gravures - 450 Cartes. 3.300 textes. 12.000 Légendes.

Prospectus-Spécimen chez **ATTINGER FRÈRES, Éditeurs, 2, rue Antoine-Dubois, PARIS**

Chemin de Fer d'Orléans

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public que le Guide illustré de son réseau pour 1910 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce Guide, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ du Limousin et du Berry pour Paris-Austerlitz le 11 Août 1910.

Des trains spéciaux à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3^e classe seront mis en marche le 11 Août 1910 sur Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des sections désignées ci-après :

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Bretoux-Biars, Paybrun, Vayrac et St-Denis-près-Martel.	31 f. 10
Les Quatre-Routes, Terrasson, Hautefort, Montagnac-Saint-Hippolyte, Estivaux, Vignols-Saint-Solve, (et stations intermédiaires)	29 f. 10
Marthon, Thiviers, (et stations intermédiaires)	27 f. 10
Ussel, Mas-d'Artiges, Rosiers-d'Égletons, Meymac, Eymouiers, Vigeois, Magnac-Vieq, Pompadour, Champsiaux, La Coquille, Chazelles, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Junien, (et stations intermédiaires)	26 f. 10

Clairavaux, Cressat, Sainte-Feyre, Bourgneuf, Bussy-Varache, Glanges, Saint-Sulpice-Laurière, La Brionne, La Meyze, Lafarge, Saint-Victurien, Magnac-Laval, Droux, Lathus, (et stations intermédiaires) 23 f. 10 |

Parsac-Gouzon, Saint-Marien, Guéret, Nouziers-la-Forêt, La Chapelle-Balloué, Bersac, Châteaunou, Forgeville, Montmorillon, Ingrandes-Méridy, Tournon-Saint-Martin, (et stations intermédiaires) 20 f. 10 |

Aigurande, Saint-Saturnin, Champillet Urciers, La Châtre, Saint-Sébastien, Argenton, Le Blanc, Fler-la-Rivière, Clion-sur-Indre, (et stations intermédiaires) 18 f. 10 |

Nohant-Vicq, Chabenet, Palluau-Saint-Genou, Châteauneuf, (et stations intermédiaires) 17 f. 10 |

Saint-Florent, Montierchaume, Reully (et stations intermédiaires) 16 f. 10 |

Chéry-Lury, Vierzon, Thénioux (et stations intermédiaires) 15 f. 10 |

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains du Limousin, 30, rue du Bac, et d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ de ces trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Retour individuel par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Relations rapides entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche jusqu'au 20 Septembre inclus, un train rapide composé de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, par-

tant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 9 h. 7 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris. Du 1^{er} Juillet au 31 Août, sleeping-car avec salons-lits, à 3 lits, compartiments à 2 lits, compartiments-couchettes. Supplément par place en sus de la 1^{re} classe; en salons-lits: 48 fr.; en compartiments-lits: 31 fr. 70; en compartiments-couchettes: 16 fr.

Pour le retour, ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz 10 h. 32 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 41.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Lundi 15 Août 1910

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption 1910, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 11 au dernier train du Lundi 22 Août, les billets **Aller et Retour** ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 22 Août.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 4, 6, 12, 18, 20, 27 et 31 Août 1-10.

Des trains spéciaux à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 4, 6, 12, 18, 20, 27 et 31 Août 1910 au départ de Neussargues et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (aller et retour)

Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus)..... 32 f. 10

Gares comprises entre Arvant (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus)..... 31 f. 10

Gares comprises entre Ste-Anastasie (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus)..... 29 f. 10

Gares comprises entre Neudun-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus)..... 28 f. 10

Gares comprises entre Lagnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus) Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort..... 27 f. 10

Gares comprises entre Bourgeade (inclus) et Giat (inclus) Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille (inclus), Sornac-St-Rémy, Ussel et Les Rosiers-d'Égletons (inclus) et Eygurande-Merlines..... 26 f. 10

Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et La Mionze-Rochefort (inclus)..... 25 f. 10

Gares comprises entre Charbonnières-les-Varennes (inclus) et Lapeyrouse (inclus), Létrade (inclus) et Auzeilles (inclus)..... 23 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

VACANCES 1910

La Montagne

En Auvergne: La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave, etc.

Aux Pyrénées: Pau, Salies-de-Béarn, Cambo, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Lourdes, Argelès-Gazost, Cauterets, Luz (Gavarnie), Barèges, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

Bains de mer

Côtes sud de la Bretagne: Pornichet, La Baule, le Pouldu, Le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Pont-Aven, Bénodet, Concarneau, Douarnenez, Audierne, Morgat, etc.

Golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais: La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerber, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 % suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Nouveau Service d'Automobiles à la Gare de Paris-Quai d'Orsay

La Compagnie d'Orléans vient d'établir un nouveau service de voitures automobiles pour le transport rapide des voyageurs et de leurs bagages de la gare de Paris-Quai d'Orsay à domicile et vice-versa.

Ces voitures, omnibus à 6 places et coupés trois quarts à 4 places, sont spacieuses et confortables. Elles

seront particulièrement appréciées des voyageurs pendant la période actuelle des départs en vacances.

Les demandes sont reçues dans toutes les gares du réseau qui fournissent tous renseignements utiles.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay, une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

On demande représentant visitant boulangeries, pour placement, pétrins "Eureka" sérieuses références. — Ecr: **PAULET**, constructeur, rue Eclipse, Marseille.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

LA PLUS IMPORTANTE PHARMACIE DE TOUTE LA RÉGION

LA MIEUX APPROVISIONNÉE LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur: **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile, Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la:

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des:

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du flacon..... 3,50; Le litre..... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

"Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée de ses corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de Rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches."

Docteur ORZEL, de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Orsani, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

(SERVICE D'ÉTÉ 1910)

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	3	121	23	35	1125
	OMNIBUS	RAPIDE	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
PARIS (Orsay) dép.	—	8 20 m.	7 9 s.	8 35	10 51 s.	—
PARIS (Aust.) dép.	—	8 30	7 9	8 45 s.	11 4	—
LIMOGES (arrivé)	—	2 2 s.	12 53 m.	2 45	8 43 m.	—
LIMOGES (départ)	3 16	2 12	12 59	2 50	9 10	—
BRIVE (arrivé)	6 20	3 41	2 28	4 31	12 5 s.	—
BRIVE (départ)	6 45	3 48	2 41	4 50	1 12	7 25 s.
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	1 47	8 3
SOULLAC (arr.)	7 40	—	—	5 25	2 6	8 23
SOULLAC (dép.)	7 45	—	—	5 28	2 10	8 43
CAZOULES	7 53	—	—	—	2 18	8 52
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	9 20
Nozac	8 19	—	—	—	2 44	9 33
GOURDON	8 31	—	—	5 53	2 56	9 43
Saint-Clair	8 40	—	—	—	3 5	9 43
Dégagnac	8 51	—	—	—	3 16	9 55
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	—	3 27	10 7
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	10 19
Espère	9 22	—	—	—	3 47	10 30
CAHORS (arrivé)	9 32	5 18	4 11	6 29	3 57	10 41
CAHORS (départ)	9 41	5 23	4 15	6 41	4 7	11 7
Sept-Ponts	9 51	—	—	—	4 18	11 37
Cieutat	10 5	—	—	—	4 34	11 38
Labenque	10 12	—	—	—	4 42	11 39
Caussade	10 45	6	—	7 18	5 17	11 39
MONTAUBAN arr.	11 19	6 20	5 15	7 44	5 54	11 38
TOULOUSE arr.	12 13 s.	7 16	6 5	8 38	6 7	11 58

De Toulouse à Paris par Cahors

	42	19	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE d.	1	4 45 s.	3 47 s.	6 3 s.	8 45 s.	11 37 s.	5 28 m.	9 16 m.
MONTAUBAN d.	1 49	5 38	4 37	7 59	9 34	12 30 m.	7 15	10 53
CAUSSADE	—	6	5 16	8 42	9 57	—	7 56	11 33
Labenque	—	—	5 54	9 25	—	—	8 38	12 13 s.
Cieutat	—	—	6 2	9 34	—	—	8 47	12 22
Sept-Ponts	—	—	6 13	9 46	—	—	8 59	12 31
CAHORS (arr.)	2 45	6 37	6 21	9 54 s.	10 35	1 26	9 7	12 42
CAHORS (dép.)	2 49	6 45	7 4	10 47 m.	10 40	1 30	9 27	—
Espère	—	—	7 17	—	—	—	9 39	—
St-Denis-Catus	—	—	7 31	—	—	—	9 52	—
Thédirac-Peyrilles	—	—	7 45	—	—	—	10 5	—
Dégagnac	—	—	7 51	—	—	—	10 14	—
Saint-Clair	—	—	8 3	—	—	—	10 23	—
GOURDON	—	7 26	8 17	7 10	11 22	—	10 37	—
Nozac	—	—	8 26	7 19	—	—	10 45	—
Lamothe-Fénelon	—	—	8 35	7 29	—	—	10 54	—
CAZOULES	—	—	8 49	7 44	—	—	11 7	—
SOULLAC (d.)	3 47	7 47	8 57	7 52	11 43	—	11 14	—
SOULLAC (a.)	3 48	7 49	9 3	8 4	11 46	—	11 18	—
BRIVE (a.)	4 23	8 24	10 2	9 7	12 22 m.	3 1	12 11 s.	—
BRIVE (d.)	4 28	8 33	—	9 25	12 29	3 8	12 50	—
PARIS (A.) arr.	12	4 36 m.	—	7 58	8 47	10 32	10 46 s.	—
PARIS (O.) arr.	12 9 m.	4 46	—	7 14	8 56	10 41	10 55	—

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2^e et 3^e classes que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	6 11	7 28	12 48	6 52
	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.
CAHORS. — dép.	6 11	7 28	12 48	6 52
Mercuès	6 25	7 50	1 2	7 7
Donelle (Arrêt)	6 29	—	1 6	7 11
Parnac	6 36	8 9	1 13	7 20
Luzach	6 42	8 22	1 19	7 27
Castelfranc	6 55	8 46	1 31	7 43
Prayssac (Arrêt)	6 58	—	1 34	7 46
Puy-l'Évêque	7 7	9 11	1 42	7 58
Duravel	7 14	9 25	1 49	8 6
Soturac-Touzac	7 22	9 37	1 57	8 14
Fumel	7 33	10 4	2 6	8 27
LIBOS	7 39	10 11	2 12	8 33
PARIS (Orsay)	10 55	—	4 46 m.	8 43 m.

De Libos à Cahors

	7 51 s.	10 51 s.	10
	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.
PARIS (Orsay) dép.	7 51 s.	10 51 s.	10
LIBOS. — dép.	7 21 s.	3 18 s.	9 9 s.
Fumel	7 32	3 24	9 15 s.
Soturac-Touzac	7 42	3 34	9 25
Duravel	7 49	3 41	9 32
Puy-l'Évêque	7 57	3 48	9 39
Prayssac (Arrêt)	8 4	3 55	9 46
Castelfranc	8 10	4	9 51
Luzach	8 21	4 10	10 1
Parnac	8 30	4 18	10 9
Donelle (Arrêt)	8 35	4 23	10 14
Mercuès	8 40	4 28	10 19
CAHORS. — Arr.	8 52	4 40 s.	10 31 s.

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

	7	8	8 35	10 51	10 51
	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.
PARIS (Orsay) dép.	7	8	8 35	10 51	10 51
St-Denis-près-Martel	3 18 m.	5 47 m.	9 35 m.	1 52	8 5 s.
Vayrac	—	5 55 m.	10 3 m.	2 2	8 13 s.
Bétaillé (arrêt)	—	5 59	—	2 6	8 17
Paybrun	—	6 7	10 35	2 14	8 25
Bretoux-Biars	3 44	6 18	10 48	2 27	8 36
Port-de-Gagnac					